

Chasse : la nature est sa culture

En Lozère, 10 % de la population chasse sur des territoires très variés. Ici, tout est contrasté, différent mais complémentaire. Ici, la chasse est une culture dont l'âme reste la nature.

Dans le monde cynégétique, il n'est plus question de « chasse-cueillette » mais de « gestion » adaptée aux mutations des milieux et à l'augmentation du grand gibier.

En effet, l'augmentation du nombre de sangliers, de chevreuils et de grands cervidés, génère un impact sur l'agriculture et la sylviculture. Il faut donc réguler ces populations en mettant en place des plans de chasse précis et une politique d'indemnisation.

« Nous ne sommes ni des écolos ni des massacreurs, si j'ose dire, explique posé-

ment Michel Martin, président de la Société de chasse de St-Étienne-du-Valdonnez. *Nous avons le sentiment d'utiliser la nature de manière raisonnable, dans le respect des réglementations.* »

Les 150 chasseurs sociétaires (moyenne d'âge 50 ans) peuvent en fait évoluer sur deux territoires : l'intercommunal St-Étienne/Lanuéjols (5 260 hectares) d'une part et la chasse aménagée Mont-Lozère Ouest (2 661 ha) d'autre part.

Utiliser la nature de manière raisonnable

Cette dernière se situe en zone Cœur du Parc National des Cévennes et on y chasse notamment le grand gibier : « Nous n'avons pas de souci avec le Parc, ni de pression particulière. Encore une fois, il s'agit de simplement respecter les



© J.P. Roux

Pourquoi ? chasse-t-on

Lors d'une grande enquête réalisée par la FDC48 (3 500 réponses pour 7 185 chasseurs), cette question était posée : que représente la notion d'éthique de la chasse ? 24 % des sondés disent rechercher l'activité de plein air ; 23 % la complicité avec le chien ; 17 % la convivialité ; 14 % la liberté ; 10 % le respect des règles ; 8 % l'authenticité ; 3 % la gastronomie ; 1 % la source d'émotion et d'aventure.

de contraintes, la protection concerne les écrevisses à pattes blanches. Il n'y a pas de chemins d'accès, nous y chassons à pied avec les chiens. Mais à terme, y aurait-il une nouvelle réglementation ?

Soucieux de l'environnement, le chasseur travaille aujourd'hui pour une chasse durable. ■



© J.P. Roux

règles, de se déplacer tranquillement sur les pistes, d'avoir conscience que nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de la nature. Enfin, nous entretenons de bons rapports avec les agriculteurs dans le cadre de la prévention des dégâts » commente Michel Martin.

Quant à Natura 2000, qui concerne la Combe des Cades située sur le territoire de la Société, le président se révèle pragmatique : « Pour l'instant, il n'y a pas



© J.P. Roux